



Certificat d'examen de types
n° 01.00.452.007.1 du 7 septembre 2001

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/B011745-D1

Ensembles de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS
I.820/10 et I.820/10-5 pour liquides autres que l'eau
(précision ordinaire)

Le présent certificat d'examen de type est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesurés volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS - SATAM, 5 rue des Chardonnetts, ZAC Paris Nord II, 93290 Tremblay en France

Ateliers : Etablissement de Falaise, Avenue de Verdun, B.P.129, 14700 Falaise.

OBJET :

Le présent certificat d'examen de types renouvelle la décision d'approbation de modèles n° 99.00.452.005.1 du 19 juillet 1999 relative aux ensembles de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS types I.820/10 et I.820/10-5 pour liquides autres que l'eau.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées, à l'exception de la marque de conformité aux types qui est remplacée par le numéro et la date figurant dans le titre du présent certificat.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/B011745-D1, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant sur son titre.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.